

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats

Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 49

mars 2017

1€

La santé, un secteur en colère et à bout de nerfs !

Le 7 mars, la santé était une nouvelle fois en grève et dans la rue.

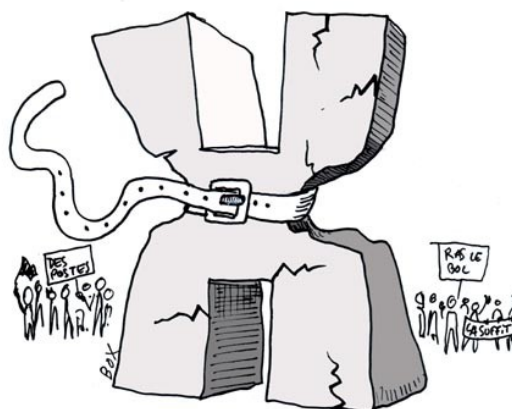
A Tours, après la manif du 8 novembre 2016 qui avait vu 800 hospitaliers-ères du département manifester, ils et elles étaient 300 dans la rue ce 7 mars.

Mais huit cars (400 personnes) étaient partis pour rejoindre la manifestation nationale à Paris, qui a réuni 25000 salariés-es du sanitaire et du médico-social à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-SUD.

Le malaise et la colère grandit dans ce secteur, face à une dégradation sans précédent des conditions de travail, des conditions d'accueil et de prise en charge de la population.

A la pénibilité induite par des effectifs toujours plus restreints, à la fatigue accumulée due aux rappels sur les repos, aux reports des congés, à l'impossibilité de prendre ses RTT, s'ajoute le sentiment de ne pas faire le travail pour lequel on est formé et la culpabilité de ne pas prendre en charge correctement les malades. Depuis plusieurs années les situations de « burn-out » se multiplient, et les suicides ne cessent d'augmenter.

Le matin même du 7 mars, c'est une collègue infirmière de l'hôpital Cochin qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail.



Plan social au CHU de Tours: 800 suppressions de postes, 350 lits supprimés !

Et croyez vous que cette situation change quelque chose dans la politique menée par ce gouvernement ? Que dalle !

Le meilleur exemple en est le CHU de Tours, où SUD santé vient de dévoiler le projet de la Direction, piloté par le ministère (Marisol Touraine en personne) et l'ARS, avec l'approbation de la droite locale (du maire de Tours Babary au président de l'agglo, Briand).

Ce projet, sous prétexte de moderniser le CHU, va supprimer 800 postes et 350 lits d'hospitalisation, en faisant passer le CHU de 5 sites (Bretonneau, Trousseau, Clocheville, CPU et Ermitage) à 2 sites (Bretonneau et Trousseau).

Les besoins de la population en matière de santé ? Ils s'en tapent ! L'emploi, à l'heure où ils prétendent tous lutter contre le chômage ? Ils s'en tapent !

La seule boussole qu'ils ont est de faire des économies sur le dos des personnels et des malades (nous, quoi) et de faire passer encore plus d'activités vers le privé.

Nous ne laisserons pas faire, et la défense de l'hôpital public sera dans les mois qui viennent un élément central du mouvement social tourangeau, dans lequel Solidaires 37 prendra toute sa place !

Diffamation reconnue en appel contre l'enseignante de Joué-lès-Tours

Les JRE se pourvoient en cassation !

Le 30 janvier 2017, la cour d'appel d'Orléans a confirmé en appel, le jugement pour diffamation qui opposait une enseignante de Joué-Lès-Tours et Mmes Belghoul et Hassan.

Notre camarade avait été attaquée et diffamée sur les réseaux sociaux par la présidente locale des JRE.

En première instance, le 19 mai 2016, au tribunal correctionnel de Tours, Mmes Belghoul & Hassan étaient reconnues coupables de diffamation, de complicité de diffamation et écopaient de peines d'amende, ainsi que de la publication du dit-jugement, à leurs frais dans La Nouvelle République, Le Monde et Le Figaro. Elles étaient également condamnées à verser solidairement des dommages et intérêts à l'en-

seignante diffamée.

Ayant fait appel de cette décision, Mmes Belghoul et Hassan ont été plus lourdement condamnées pénalement et civilement, et de nouveau reconnues coupables de diffamation et complicité de diffamation. La Cour d'appel d'Orléans a augmenté les peines d'amendes pénales et civiles. Elles doivent notamment verser solidairement 15000€ au titre des dommages et intérêts.

La fédération Sud Education a pris acte de cette nouvelle condamnation.

Mais le répit a été de courte durée pour notre camarade puisque nous avons appris vendredi 4 février que Mmes Belghoul et Hassan se pourvoient en cassation.

Le combat continue donc pour notre camarade. Plus que jamais, face à ces attaques ignobles ; la fédération SUD éducation la soutient au côté de SUD éducation 37.

Ces mouvements nauséabonds véhiculant des valeurs d'extrême droite ne doivent plus avoir une quelconque légitimité.

La fédération Sud Education soutient et soutiendra tout-e collègue attaqué-e - par toutes les organisations intégristes, réactionnaires voire fascistes.

L'extrême droite est notre pire ennemie, nous ne la laisserons pas impunément agir, dans l'Éducation nationale comme ailleurs.

SUD Education

La Boisnière: Tentative de règlement de compte!

Management qui interroge et en dit long !

Le 19 Janvier 2017, notre collègue Esther, salariée protégée, élue DP/CHSCT a subi **une mise à pied à titre conservatoire** suite à un excès de vitesse. Sans même avoir eu la possibilité d'expliquer sa vitesse importante lors d'un dépassement qui lui vaudra 2 mois de retrait de permis, on lui signifie sa mise à pied le jour même alors qu'elle est encore sous le choc, culpabilisant pour cette faute et dans l'anticipation des conséquences matérielles, pécuniaires à venir.

Mise à pied mais aussi convoquée à **un entretien préalable** pouvant aller jusqu'au **licenciement**. Jusque-là, la situation est « peu confortable » (et d'ailleurs pourquoi une mise à pied et pourquoi ne pas avoir retenu seulement une sanction disciplinaire) mais bon, après 19 ans de bons et loyaux services, jamais de PV institutionnelles pour excès de vitesse ou autres, la totalité des points avant l'infraction et

surtout le contexte du dépassement, l'éventuelle sanction sera **FORCEMENT** proportionnée.

Le suspense ne va pas s'arrêter là, 4 jours après et sans attendre les explications, l'employeur va convoquer un Comité d'Entreprise (CE) extraordinaire avec un plaidoyer écrit à charge (comme le procureur qui réclame la sentence la plus lourde) et une consultation du CE sur le projet de licenciement d'un/une salarié-e protégé.

ET là, vous réalisez l'épée de Damoclès qui plane au dessus de votre tête : Encore 4 jours avant l'entretien préalable ; Encore 8 jours avant l'audition devant le CE ; Et combien de temps avant d'être entendu par l'inspectrice du travail qui doit donner son accord ou non pour licencier un/une salarié-e protégé ?

C'est long, très long

Et le plus grave, non quantifiable, c'est la dimension psychologique, les troubles du sommeil»

BREF, une séquence de vie que l'on

ne souhaite à personne SAUF si on recherche **l'intimidation** ?

Le cauchemar va s'interrompre le 27 Janvier (9 jours après la mise à pied) en apprenant que le CE n'est plus convoqué à une réunion extraordinaire. **OUF**, on respire mieux .

La grève programmée sera pour une prochaine fois ! La fin définitive du mauvais procès arrivera le 1er Février avec une sanction disciplinaire (mise à pied 3j sans salaire)

Quelles leçon, quelle analyse à retenir ?

Avoir tenté de se débarrasser d'un-e salarié-e protégée au prétexte d'un excès de vitesse a, au contraire, provoqué et renforcé notre **combativité** ! Vos représentants du personnel continueront donc leurs missions: défendre les intérêts des salarié-es, sans restrictions, sans compromissions et le combat aurait eu la même intensité même s'il s'agissait **d'un salarié non protégé** .

Nous nous y engageons.

SUD Santé Sociaux

Informations des syndicats de Solidaires 37

Pour une convergence des luttes, pour une action militante au sein de notre société

Ce texte nous a été proposé par trois camarades de Solidaires. Il est le fruit de leur réflexion sur les luttes de ce début d'année à Tours auxquels ils participent.

Nous sommes en 2017, l'année d'après la lutte contre la loi travail, année marquée par les fortes répressions contre les mouvements sociaux et contre les activités syndicales, contre les solidarités civiles également.

Nous sommes l'année où l'état d'urgence devient un état permanent.

Nous sommes l'année d'après le démantèlement de la « jungle » de Calais, l'année de l'éparpillement volontaire des non désirables, l'année où les politiques publiques accompagnent gentiment la montée de la paupérisation, dans les quartiers ou les centres villes, l'année aussi où les pauvres sont rejetés en périphérie, l'année où l'on cache la misère et assoit le clinquant dans le centre de nos bourgades bourgeoises.

Tours, un exemple.

Il y a eu la fermeture début décembre du **foyer d'accueil d'urgence Albert Thomas**, qui a été suivi quelques semaines plus tard par la **fermeture de La Barque**. Ces fermetures sont issues des conditions de mauvaise gestion des deniers publics de la part des deux associations gestionnaires, mauvaises gestions dénoncées depuis des mois par les salariés. La décision d'une occupation avec autogestion des résidents et salariés permet au foyer Albert Thomas de rester ouvert depuis 2 mois, et ce grâce à l'engagement de nombreux citoyens. Solidaires 37 a participé et participe encore à maintenir dans les lieux les occupants. C'est une lutte longue et difficile qui a

le mérite de montrer à tous le désintérêt des pouvoirs publics de maintenir en centre-ville des lieux d'accueil pour les populations les plus fragiles.

Toujours sur Tours, et à peu près au même moment, **des réfugiés de Calais sont arrivés au Centre d'accueil et d'orientation (CAO)** de Saint Pierre des Corps, suite au démantèlement de la « jungle ». Les 48 personnes accueillies au CAO sont des hommes, originaires du Soudan, et cherchant un asile en France.

La promesse gouvernementale lors du démantèlement des campements de Calais garantissait à tous de pouvoir demander l'asile en France s'ils acceptaient l'accueil en CAO. Il s'avère, quelques semaines plus tard, que de nombreux dossiers de demande d'asile ne peuvent être déposés car les préfectures de Tours et d'Orléans « dublinent » les réfugiés. L'application de la procédure dite de Dublin oblige les demandeurs d'asile de faire leur demande dans le pays dans lequel ils ont déposés leurs empreintes pour la première fois. Pour les résidents du CAO de Saint Pierre des Corps, il s'agit en général d'un retour vers l'Italie.

Très rapidement, un collectif s'est créé, composé d'habitant-es, militantes, citoyen-nes, voisins. Leurs actions portent sur l'accueil, l'accompagnement, mais ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés des réfugiés, et participent de fait à la construction des dossiers de demande d'asile.

Le 9 février 2017, le collectif de Saint Pierre des Corps, les résidents du CAO et les occupants du foyer Albert Thomas ont participé à la journée nationale des Solidarités, en se retrouvant devant la préfecture du Tours pour y déposer une lettre des oc-

cupants du CAO ainsi qu'une pétition demandant au préfet de revoir les dossiers de demande

d'asile. A la suite de ce rassemblement devant les grilles (fermées) de la Préfecture, tous se sont retrouvés au Foyer des cheminots pour discuter ensemble de la convergence des luttes.

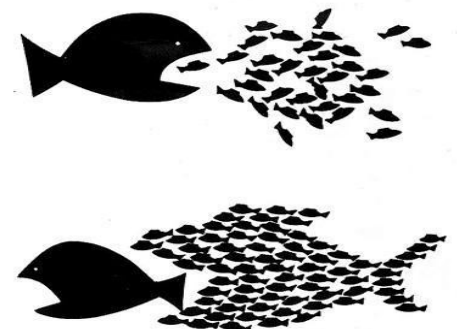
Cela fait presque un mois maintenant. Le Préfet continue de demander le transfert de certains résidents du CAO vers l'Italie. Il y a eu la fermeture du CAO de Chinon dont 80 % des résidents sont concernés par une procédure de type Dublin.

Le foyer Albert Thomas a été repris par la Croix Rouge, mais demeure clos. Le café « La Barque » demeure également fermé.

Ces luttes qui agitent notre cité semblent similaires.

Elles ont pour objectif de préserver l'accueil des personnes les plus défavorisées. Ces luttes sont un refus de l'exclusion. Ce sont des luttes sociales, des luttes pour une société solidaire.

Les questions qui se posent à nous en tant que militant-e en tant que citoyenne, en tant que syndicaliste de lutte sont simples.



Féminismes Solidaires

Une formation Intersyndicale

Une formation-Débat regroupant des militant-es de la CGT, de la FSU, et de Solidaires a lieu tous les ans depuis 1998. Elle se veut un lieu d'échanges et de confrontations qui permet d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats. Cette année cette formation se déroule en mars les thèmes abordés sont :

- Austérité et perspectives de genre
 - Femmes-Hommes : des différences naturelles ?
 - Construction sociale des corps sexués
 - Femmes et numérique
 - IVG, une lutte d'actualité.
- Chaque syndiqué peut s'y inscrire via son syndicat.



Une commission « droits des femmes » dans Solidaires 37?

« L'égalité entre les femmes et les hommes dans le syndicat c'est réglé ! »

« Au boulot, l'égalité salariale c'est acquis » ...

« Le temps partiel des femmes, c'est parce qu'elles le veulent » ,

« les violences conjugales c'est pas le problème du syndicat... »

C'est pour lutter contre ces idées fausses et parce que, dans le syndicat, il y a toujours des sujets plus urgents à traiter qu'il a semblé indispensable à Sud Santé Sociaux de créer cette commission féministe mixte.

Faire prendre conscience aux militant-es, aux adhérent-es, aux salarié-es que l'égalité était encore loin dans bien des domaines et qu'il faut agir pour faire changer les choses : Travail sur l'égalité à tous les niveaux du syndicat, édition d'un journal féministe en direction des salarié-es , participation et organisation de formations, beaucoup de choses ont été lancées.

Cette commission est ouverte aux adhérent-es de tous les syndicats de Solidaires !

Réunion un mardi par mois au local syndical de Bretonneau à 18h. Prochaine réunion le mardi 11 avril 2017 .

Contact : sudsantesociaux37@gmail.com

Zoom sur la brochure : Face à la crise les extrêmes droites sont un danger pour les droits des femmes et la justice sociale

Cette brochure du CNDF (Collectif national pour les droits des femmes) rappelle que les droits humains fondamentaux, les droits des femmes, les droits sociaux, les droits du travail, la protection sociale... ont été conquis grâce à des siècles de luttes acharnées de la part des classes populaires et des femmes, contre toutes les formes d'absolutisme, de fascisme, d'autoritarisme. Aussi, le CNDF insiste sur le fait, qu'aujourd'hui, des luttes internationalistes pour préserver et améliorer encore tous ces droits sont plus que jamais indispensables. C'est pourquoi, et par opposition aux prises de position de l'extrême droite française, ce Collectif soutient qu'il est nécessaire que toutes les classes populaires et toutes les femmes se retrouvent unies et solidaires, par-delà les frontières, les différences de nationalité et de couleur de peau.

Pour retrouver la brochure :

<https://www.solidaires.org/Face-a-la-crise-les-extremes-droites-sont-un-danger-pour-les-droits-des-femmes>



Informations féministes

Le 8 mars, toute une histoire de lutte

Combien de militant-es, d'adhérent-es connaissent l'histoire du 8 mars? Pas de panique, on vous explique : Cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20e siècle en Europe et aux États-Unis. Ces mouvements féministes réclamaient l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est à Copenhague en 1910 à la conférence internationale des femmes socialistes que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est décidée, à l'initiative notamment de **Clara Zetkin**.

Un an plus tard, **en 1911**, la Journée internationale des femmes est marquée pour la première fois, avec des manifestations impressionnantes dans un grand nombre de pays d'Europe et aux États-Unis. En France, la date retenue est le 19 mars en commémoration de la révolution de 1848 et de la Commune de Paris. A cette même date, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et au Danemark, **plus d'un million de femmes** célèbrent cette journée. Dans la seule ville de Berlin, 45 meetings rassemblent plus de 40 000 participant.es et plus de 30 000 femmes défilent dans les rues de Vienne en Autriche.

Officialisée par les Nations unies en 1977, elle l'est en France en... 1982, sous l'impulsion du tout nouveau ministère des droits des femmes, aujourd'hui disparu.



Les droits acquis ne le sont jamais. Crise politique, économique, financière... tout est prétexte pour que les droits des femmes soient remis en cause.

Ces dernières années n'y dérogent pas : la loi Macron, en généralisant le travail du dimanche a touché particulièrement les femmes (et celles des quartiers populaires plus encore), notamment dans le commerce. La loi Rebsamen, a noyé les Rapports de Situation Comparée, outils indispensables pour mettre à jour les inégalités et trouver des moyens pour les contrer et les résorber. Puis la loi Travail, qui permet aux accords d'entreprises d'être au-dessus de la loi en particulier vis-à-vis du temps de travail, temps déterminant pour les femmes au niveau de leur salaire comme de leur possibilité à organiser leur vie au vu de toutes leurs contraintes (familiales...).

Dans la dernière période, la montée des extrêmes droites et du clan conservateur et réactionnaire : contre le droit à disposer de son corps, contre les actions de déconstruction des stéréotypes (et les études de genre) avec toujours cette idée que la place des femmes est à la maison, pour faire des enfants, et s'en occuper.

La journée du 8 mars est la journée internationale pour les droits des femmes. Ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias le propagent. **Il n'y a pas une femme, mais des femmes qui, jour après jour, sont confrontées au quotidien de la domination masculine.**



Qu'il s'agisse de la « blague » sur les blondes, des remarques ou regards selon comment on est habillée, des atouchements subis dans les transports en commun, des entretiens d'embauche où le désir de grossesse est questionné, des emplois à temps partiel qu'on nous réserve sous le prétexte de l'articulation vie familiale, du quart de différence de salaire en moins, de l'évidence qu'il nous faut « penser » les courses, les rendez-vous chez le médecin pour les enfants, le ménage... la liste est très longue ! Elle est le signe d'un système (le patriarcat) qui, comme tout système, s'imisce dans notre quotidien et notre façon d'être, au point qu'il est extrêmement difficile d'y échapper.

Aussi, **la récupération commerciales de cette journée, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail n'est pas supportable.** C'est pourquoi Solidaires a défendu depuis 2014 l'idée de construire une grève des femmes le 8 mars. Pour lui redonner son caractère de lutte, pour remobiliser et recréer une dynamique :

nous avons encore tant à gagner !

2017 a été la première année d'appel unitaire intersyndical et associatif à cette grève .

A Tours, 300 personnes se sont retrouvées et ont joyeusement manifesté dans les rues de Tours ! Un cortège dynamique animé par des jeunes, avec une note internationale: des femmes kurdes et des américaines anti Trump !

Elections TPE, quel bilan ?

Ce 3 février 2017, après bien des attermolements du côté du ministère du travail et de la Direction générale du Travail, le résultat des élections des salarié-es des très petites entreprises (TPE), des très petites associations (TPA) et du particulier employeur a enfin été proclamé.

Les élections dans les TPE/TPA ont été désastreuses. Avec un très faible taux de participation, leur devenir semble très sérieusement compromis. Il faut dire que les obstacles n'ont pas manqué : Désintérêt quasi total de la presse qui n'avait cessé de parler des primaires (et de tout le bazar qui va avec), refus des maires de mettre à disposition des panneaux électoraux, difficultés de trouver des panneaux de libre expression (absence totale de ceux-ci dans une quarantaine de communes du département), absence de fiabilité des fichiers électoraux (plus de 10 % de fausses adresses et donc 10 % du corps électoral éliminé d'office), peu d'intérêt pour le syndicalisme dans les secteurs concernés. Rajoutons aussi le peu d'intérêt pour élire une commission régionale paritaire très éloignée de la réalité des salarié-e-s de ces secteurs et n'ayant pratiquement aucun pouvoir. Et comme si cela ne suffisait pas, report des élections en pleine fêtes de fin d'année du fait des recours inutiles et condamnables de la CGT à l'encontre du LAB (travailleurs Basques) et du STC (travailleurs Corses).

A l'arrivée cela donne un taux de participation de 8,75 % en région Centre (supérieur de 1,4 % au national) mais totalement dérisoire.

On peut toujours essayer de se rassurer en constatant que nous arrivons en terme de participation, à la quatrième position des SOLIDAIRES locaux (Derrière l'Île de France, l'Occitanie et la Bretagne) mais c'est une bien maigre consolation.

Il y a eu 6665 suffrages exprimés en moins soit une baisse de 35,4 % entre 2012 et 2016 !

La CGT arrive en tête avec 23,35 % des suffrages (- 5,07 % en 2012) suivie de l'UNSA 14,74 % (+ 6,67 %), FO 14,68 % (- 3,33 %), la CFDT 14,45 % (- 3,38 %). De notre côté nous perdons 1,58 %...

Bizarrement, le nombre de cadres votants pour nous se maintient (on passe de 47 à 43) alors que nos voix chez les non cadres s'effondrent (de 1025 à 460). A l'arrivée nous n'agrégeons que 503 voix alors que nous en perdons 569 !

Les 2 CNT (Confédération Générale du Travail, syndicat anarcho-syndicaliste) nous dépassent même allégrement avec 603 voix et la CFTC avec laquelle nous faisons jeu égal nous laisse sur place avec un écart de 2,64 %.

Il n'y a pas eu de campagne dans les départements d'Eure et Loire (28) et du Loir et Cher (41), une campagne à minima dans l'Indre (36) et le Cher (18), une véritable campagne dans le 37 et le Loiret (45).

Rajoutons l'absence au cours de cette longue campagne (de 6 mois) de trop nombreux de nos syndicats locaux oubliant singulièrement que l'interprofessionnelle est un moteur qui permet à tous d'avancer.

Les résultats par département qui viennent de nous être adressés permettent néanmoins de nuancer ce tableau.

Du côté de SOLIDAIRES, sur 102 résultats départementaux, la Haute Garonne 7,29 % fait le meilleur score, puis Paris 5,49 %, puis **l'Indre et Loire 37 à 5, 46% (3^{ème} au niveau national)**.. Les autres SOLIDAIRES de la région sont plus faibles : le 45 : 4,09%, le 41 : 3, 2%, l'Indre : 3,75, Le Cher : 2,71 % et l'Eure et Loir : 2,40 %.

Sur le département, toujours, les résultats pour les autres syndicats sont les suivants : CFTC : 7,4 %, CFDT 13,9%, UNSA : 8,4%, CGT : 23,1, FO : 15,9% , CGC : 2,3%, CNT : 2,9%, CNT SO : 2,1 %.

Cela prouve, de fait, que l'énorme travail militant que nous avons accompli n'a pas été vain.

Solidaires 37 tient à remercier les camarades qui se sont investis dans cette campagne.

InFORMER LES SALARIE-ES

LA PETITE BAO



Ouverture de La petite Boîte A Outils le site dédié aux conditions de travail

Suite à nos décisions de congrès, la commission santé et conditions de travail de l'Union syndicale Solidaires a travaillé à la construction d'un site ressources avec à la fois des fiches pratiques, jurisprudences, analyses, actions syndicales et des formats de « web documentaire » pour les salarié-es sur les conditions de travail.

Le site est désormais ouvert et se nomme « La petite boîte à outils » (ou "La petite BAO") sur un site dédié :

<http://la-petite-boite-a-outils.org>

La petite BAO a donc vocation à devenir une ressource pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent agir et construire des luttes pour ne plus perdre leur vie à la gagner, pour améliorer les conditions de travail.

Il est ainsi possible de retrouver

Les chantiers

Dans les chantiers nous donnons à voir des histoires au long cours, proposons des ressources historiques ou mettons en lumière des professions au service des travailleuses et travailleurs ou approfondissons des sujets d'actualité. Cette rubrique sera enrichie de nouveaux chantiers régulièrement.

Le bulletin « Et voilà »

Depuis le mois d'octobre 2011, la commission santé et conditions de travail diffuse un bulletin mensuel « Et voilà » aux syndicats/ fédérations et aux solidaires locaux. Il est aussi adressé aux militant-es CHSCT et aux équipes syndicales qui en font la demande. Ce bulletin se veut résolument un outil pour l'action syndicale.

Il propose chaque mois des éléments de jurisprudence, nombreuses dans le domaine de la santé au travail, avec des analyses des décisions et des pistes pour les utiliser. Il permet à des équipes syndicales de présenter leurs actions et leurs luttes dans le domaine de la santé et des conditions de travail. A chaque fois à travers la mise en visibilité de ces actions syndicales, il s'agit de permettre à d'autres

équipes militantes de se les approprier et de s'en inspirer pour les multiplier.

Le bulletin « Et voilà » permet aussi de faire des points réguliers sur les dossiers pris en charge par l'Union syndicale Solidaires et notre implication dans différents réseaux. Nous complétons depuis quelques mois ce bulletin par des fiches pratiques pour les salarié-es pour leur permettre de connaître et de faire respecter leurs droits en matière de santé au travail. Nous avons ainsi publié des fiches sur les registres obligatoires, la déclaration d'un accident de service, l'incapacité dans le privé ou les procédures de reconnaissance des maladies professionnelles.

Ce bulletin se veut ouvert vers l'extérieur de Solidaires, y compris dans sa diffusion vers d'autres réseaux de syndicalistes ou de chercheurs. Aussi nous informons sur les différentes initiatives universitaires, syndicales ou associatives, colloques ou actions et ouvrons nos pages pour des participations aux nécessaires débats autour des enjeux de la prise en charge des questions de santé » et de conditions de travail.

Les fiches

Sur un certain nombre de sujets la commission santé et conditions de travail à l'élaborer des fiches qui se veulent des outils pour l'action syndicale. Ces fiches font l'objet d'actualisation régulière en fonction des lois adoptées.

Parmi les sujets abordés dans ces fiches, la mise en place du Document unique, l'expertise CHSCT, le stress, les instances de coordination des CHSCT, les pressions et répressions sur les militant-es syndicaux, le lien de subordination et représentation du personnel, dans la Fonction publique d'État : l'impact des réorganisations sur les conditions de travail, etc.

D'autres fiches outils sont en cours d'élaboration et seront mises en ligne régulièrement sur le site.

L'Agora

Sur le sujet de la santé et des conditions de travail, comme sur d'autres sujets mais sans doute plus encore, il n'est pas envisageable de ne pas lutter avec d'autres, syndicats, chercheuses et chercheurs, associations, collectifs, expert-es et réseaux. L'agora sera là pour mettre en lumière et rendre visible tout ce qui est disponible sur la « toile »

Formations

Une commission formation s'est tenu le lundi 12 décembre à 14h30 afin d'élaborer le calendrier 2017.

- **Mardi 25 avril**, formation " accueil ".
- **Du mardi 9 mai au vendredi 12 mai**, formation " IRP ".
- **Du mardi 30 au mercredi 31 mai**, formation " communication écrite ".
- **Jeudi 16 novembre**, formation " accueil ".
- **Du lundi 27 au mercredi 29 novembre**, formation " CHS-CT ".
- **Du jeudi 30 au vendredi 1 décembre**, formation " RPS ".

Commissions (pour ces commissions l'aide est la bienvenue pour les animer et participer aux actions. Intéressé ? contactez Solidaires 37)

- **Développement** : pour les prochaines diffusions rdv à SUD Rail (11 rue B Pascal à Tours), les équipes partiront ensuite vers des lieux de diffusion définis par la commission. Les dates : **5 avril, 10 mai, 7 juin**.
- **Journal** : le journal a repris du service, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider.
- **Retraité-es** : **le 15 mai à 14 h** à la Camusière. Aux syndicats : faire parvenir à la commission retraité-es, tout au long de l'année, les évolutions de la syndicalisation des retraité-es. Les adresses postale et électronique de vos adhérents qui partent en retraite.
- « **droits des femmes** » : Prochaine commission **le 11 avril à 18h** au local de Bretonneau.

Prochaines dates

- Le prochain **Conseil départemental interprofessionnel** se déroulera le **jeudi 13 avril 2017, à 14H**.

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11	sudptt36.37@gmail.com
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22	sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education	Tel : 02 47 85 11 15	sudeduc37@gmail.com
SOLIDAIRES SUD Kéolis Tours, SUD Culture, SUD Commerces et services, SUD Logement social, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD Rural Territoires, SOLIDAIRES Informatique, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur, SOLIDAIRES Informatique, SOLIDAIRES Caisses de Retraite Complémentaires et de Prévoyance et Mutuelles, syndicat ASSO, SUD Route. 18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94 E-mail :solidaires37@orange.fr		
SUD Recherche EPST	contacttours@sud-recherche.org	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94	sud.celc@gmail.com
Solidaires Étudiant-es	solidaires.etudiant.e.s.tours@gmail.com	
SUD Rail	Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)	sudrail.tours@free.fr
SUD CAM	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42	syndicat.sudcatp@free.fr
SUD Michelin	sud-michelin.tours@neuf.fr	
Solidaires Finances Publiques	solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgifp.finances.gouv.fr	
SNJ	snj.nrco@me.com	

CONSEILLERS DU SALARIE, INFORMATIONS JURIDIQUES

CARDONNA Bernard Electricien Solidaires 37
Tél : 06.30.89.44.83 - bernard.cardonna@gmail.com
POIRRIER Gilles Agent de Fabrication
Tél : 06.16.32.05.41

PARESSANT Joël Retraité de la FTP Solidaires 37
Tél : 06.20.11.91.36
Jean-Luc Firmin (infos juridiques) cheminot sud rail
Tel : 06.08.21.01.72 - bubupk@hotmail.fr

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget